L'Homme Acteur de sa Prévention
www.afst.fr Version 10.2026

Programme de la formation

« AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX »

pour ENCADRANT

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et en entrée permanente sur toute l'année civile.

Public : Salarié.e de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

Pré requis : Aucun pré-requis n'est exigé. Posséder un titre prouvant son identité pour l'examen du QCM.
PS : Merci de fournir une salle de formation spacieuse et adaptée pour la partie théorie.

Objectif : Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation dt-dict et le guide technique. Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

Validation : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.

Programme : (Voir page suivante pour le détail du programme)
(*Le formateur s'adaptera à la demande des stagiaires et des locaux).*

- CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION
- LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER
- SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION
- TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX
- EN CAS D'ANOMALIES

AIPR
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Evaluation : L'évaluation se fera sous la forme d'un test théorique national (QCM) sur la plate-forme du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer avec au total 40 questions et une note de 48 sur 80 à minima pour validation du test.

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques et exercices pratiques pour la préparation au QCM.

Durée : 7h00 au total décomposé ainsi ; 6h00 de formation et 1h00 pour la partie QCM. Groupe de 2 à 10 stagiaires/session.

TARIF : Sur devis et/ou convention.

Taux de réussite en 2026 : en cours d'évaluation

L'Homme Acteur de sa Prévention
www.afst.fr Version 10.2026

Programme de la formation

« AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX »

pour ENCADRANT

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et en entrée permanente sur toute l'année civile.

Programme détaillé :

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION :

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par dict ; dt-dict conjointe, A.T.U)
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER :

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plans
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Les relevés topographiques
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité de réseaux

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

AIPR
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

EN CAS D'ANOMALIES :

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4 A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Taux de réussite en 2026 : en cours d'évaluation